

## Flash INTERAC



### Rapidité, commodité et sécurité à votre portée

**Flash INTERAC<sup>†</sup>** est une nouvelle option sans contact intégrée à votre Carte-client RBC Banque Royale sans aucuns frais supplémentaires. Elle vous permet de payer de petits achats rapidement et de manière sécuritaire partout où se trouve un lecteur prenant en charge Flash INTERAC.

Recherchez simplement les lecteurs sécurisés affichant le symbole Flash INTERAC dans les magasins et les restaurants, passez votre carte au-dessus du lecteur, attendez l'approbation et vous pouvez partir.

C'est rapide, pratique et très sécuritaire.

Pour obtenir les renseignements les plus à jour, visitez le <http://www.interac.ca/fr>.



Pour de plus amples renseignements sur la technologie de carte à puce avec NIP et l'option Flash INTERAC, visitez [www.rbcbanqueroyale.com/puceflash](http://www.rbcbanqueroyale.com/puceflash).

**Une banque de conseils  
pour vous guider.<sup>MC</sup>**

<sup>®</sup> Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

<sup>MC</sup> Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

<sup>†</sup> Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

<sup>1</sup> Un NIP pourrait encore être exigé dans certaines situations.

<sup>\*</sup> La protection s'applique aux pertes résultant de circonstances hors de votre contrôle.

VP562501

60302 (04/2011)



RBC Banque Royale<sup>®</sup>

Votre nouvelle Carte-client RBC

**Renseignements  
importants sur la  
technologie de carte  
à puce avec NIP et  
l'option Flash INTERAC**



## Carte à puce avec NIP



### Pour votre sécurité et protection

Votre nouvelle Carte-client RBC<sup>®</sup> est dotée de la **technologie de carte à puce avec NIP**, une technologie de pointe continuant de vous offrir un niveau élevé de sécurité et de protection chaque fois que vous utilisez votre carte.

Largement utilisée partout dans le monde, cette technologie permet au système actuel de paiement, déjà sécuritaire, de l'être encore plus.



## Qu'est-ce qu'une carte à puce?

Votre Carte-client RBC à puce est dotée d'une micropuce intégrée qui est chiffrée et pratiquement impossible à reproduire. Cette technologie vous procure une grande protection contre la contrefaçon et la fraude par carte. La puce sur votre carte travaille avec votre numéro d'identification personnel (NIP) dans des terminaux dotés d'un lecteur de cartes à puce pour assurer des opérations hautement sécurisées.

### Effectuer une opération avec une carte à puce avec NIP

#### Étape 1

Au lieu de glisser votre carte, insérez-la dans le terminal et ne la retirez pas avant la fin de l'opération.

#### Étape 2

Suivez les messages à l'écran et entrez votre NIP comme vous le feriez normalement.

#### Étape 3

Lorsque votre opération est terminée, retirez votre carte et prenez votre reçu.

### Changer ou réinitialiser votre NIP

Pour plus de protection, il est recommandé de changer votre NIP de temps en temps. Si vous désirez changer votre NIP ou si vous l'avez oublié, rendez-vous simplement à une succursale RBC Banque Royale® pour le réinitialiser. Veuillez apporter deux pièces d'identité valides.

### Vous pourriez toujours avoir besoin de glisser votre carte dans certaines circonstances

Bien que la plupart des magasins et des restaurants soient déjà munis de terminaux prenant en charge les cartes à puce, il peut arriver que certains n'aient pas encore été changés. Votre carte est dotée d'une bande magnétique en plus de la puce, ce qui signifie que vous pouvez toujours effectuer les deux types d'opération :

**Passer et entrer son NIP** – Glissez votre carte et composez votre NIP, comme vous le faites maintenant.

**Insérer et entrer son NIP** – Insérez votre carte dans le terminal et laissez-la en place pendant que vous composez votre NIP.

### Politique zéro responsabilité INTERAC\*

Comme pour toutes les opérations INTERAC, vous continuez d'être protégé contre les opérations frauduleuses en vertu de la Politique zéro responsabilité INTERAC. Cela signifie que vous ne serez pas tenus responsables des opérations frauduleuses portées à votre compte, pourvu que vous ayez pris des précautions raisonnables pour protéger votre carte-client et votre NIP, comme stipulé dans votre Convention relative à l'utilisation de la Carte-client RBC Banque Royale.

### N'oubliez pas votre NIP !

Votre NIP est une des caractéristiques de sécurité importantes qui protège vos opérations effectuées avec votre Carte-client RBC à puce avec NIP. Il est très important de ne pas oublier votre NIP et de ne le divulguer à personne. Voici quelques conseils pour protéger votre NIP :

- N'écrivez jamais votre NIP et ne le stockez pas dans un fichier électronique.
- N'utilisez pas un numéro lié à vos renseignements personnels comme votre date de naissance, votre numéro d'assurance sociale, votre adresse, votre numéro de téléphone, etc.
- Évitez d'utiliser le même NIP pour toutes vos cartes et pensez à changer votre NIP de temps en temps pour une sécurité accrue.
- Si vous prévoyez voyager, nous vous recommandons d'opter pour un NIP de quatre chiffres, étant donné qu'à l'étranger certains terminaux n'acceptent pas les NIP comportant plus de quatre chiffres.
- Modifiez immédiatement votre NIP si vous soupçonnez quelqu'un de le connaître.



### Lancement de l'option Flash INTERAC

L'option Flash INTERAC est un moyen rapide et facile de payer de petits achats quotidiens sans avoir à insérer votre carte-client ni à entrer un NIP.

### Utilisez l'option Flash INTERAC pour payer en toute confiance

La technologie intégrée dans les cartes dotées de l'option Flash INTERAC vous donne accès à l'un des systèmes de paiement sans contact les plus sécuritaires sur le marché. Lorsque vous effectuez un paiement au moyen de votre carte-client, celle-ci ne quitte jamais votre main ; vous êtes donc toujours en contrôle.

### Politique zéro responsabilité INTERAC

Soyez assuré que toutes les opérations demeurent sécurisées et que vous continuez d'être protégé par la Politique zéro responsabilité INTERAC\*.

### Utilisez l'option Flash INTERAC est rapide et facile

Plus besoin d'avoir de l'argent sur soi ou d'entrer un NIP<sup>1</sup> pour effectuer des achats allant jusqu'à 100 \$ pour de l'essence, jusqu'à 100 \$ pour des achats en épicerie et jusqu'à 50 \$ pour les autres types d'achat. Passez simplement votre carte-client au-dessus du lecteur Flash INTERAC, attendez l'approbation et vous pouvez partir. L'opération sera automatiquement débitée du compte auquel vous accédez normalement lorsque vous sélectionnez le bouton Chèques.



#### Étape 1

Recherchez le symbole Flash INTERAC.

#### Étape 2

Passez votre carte au-dessus du lecteur sécurisé.

#### Étape 3

Attendez l'approbation et vous pouvez partir.

### Limites de dépenses

Comme niveau de protection supplémentaire, le système vous demandera d'entrer votre NIP chaque fois que les opérations sans contact effectuées avec votre carte-client totaliseront 200 \$. Cela confirmera que vous êtes bien le titulaire de la carte et réinitialisera vos limites de dépenses pour les opérations sans contact, vous permettant ainsi de continuer d'utiliser votre carte Flash INTERAC.

## Foire aux questions

### Qu'est-ce que l'option Flash INTERAC ?

La nouvelle amélioration Flash INTERAC augmente les fonctions de votre carte-client avec puce en vous permettant de payer de petits achats sans avoir à insérer votre carte ni à entrer de NIP. Dorénavant, lorsque vous utiliserez votre carte-client, vous aurez l'option d'effectuer des opérations de débit par paiement INTERAC régulier ou par Flash INTERAC.

### Qu'arrive-t-il si je ne désire pas l'option Flash INTERAC ?

Vous pouvez composer le numéro indiqué au verso de votre carte-client ou vous rendre à une succursale près de chez vous afin de faire désactiver l'option Flash Interac. Une nouvelle carte ne sera pas émise, vous continuerez simplement d'utiliser celle que vous avez reçue par la poste.

### L'information sur ma carte peut-elle être interceptée durant une opération sans contact ?

Les données transférées de la carte au lecteur ne peuvent pas être utilisées pour procéder à des opérations frauduleuses ou à un vol d'identité. La carte ne contient que des renseignements relatifs aux codes de paiement pour les opérations de débit. La carte ne contient aucun renseignement personnel ni autre information financière.

### Comment puis-je effectuer le suivi de mes opérations Flash INTERAC ? Vais-je recevoir un reçu ?

Les commerçants vous fourniront un reçu pour toute opération Flash INTERAC, comme ils le font déjà pour une opération de débit INTERAC régulière. De plus, les opérations figureront sur votre relevé bancaire et seront disponibles dans Banque en direct de RBC Banque Royale.

### Mon opération est-elle encore sécuritaire si je n'entre pas un NIP ?

Oui. Les opérations Flash INTERAC Flash sont sécuritaires et constituent un moyen rapide de payer de petits achats. Plusieurs mesures de lutte antifraude sont en place pour vous protéger et protéger votre carte, comme les limites par opération et le fait d'avoir, de temps à autre, à insérer votre carte et à entrer votre NIP sur demande du système. Vous êtes aussi protégé en vertu de la Politique zéro responsabilité INTERAC.